

« L'USAGE DES ARMES »
12 juin 2019 | Musée de l'armée

Organisé par le Centre d'Expertise Lutte contre le Terrorisme
Parrainé par l'AFDSD (Association française de droit de la sécurité et de la défense)

Sous la coordination scientifique d'Anne-Sophie TRAVERSAC, chercheur associé au CREC Saint-Cyr

09h00 : accueil

09h30 : *allocution d'ouverture*

M. Ronan Doaré, directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche des écoles de Saint-Cyr
Coëtquidan

Ambassadeur Jean-Paul LABORDE, Directeur du Centre d'Expertise Lutte contre le Terrorisme

10h00 : L'usage des armes par les forces de sécurité intérieure
--

Présidence : Mme Claudia GHICA-LEMARCHAND

Rapport introductif : *La loi du 28 février 2017, fruit d'une longue maturation juridique.*

Mme Claudia GHICA-LEMARCHAND, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université
Paris-Est-Créteil

Qu'est ce qu'une arme ?

M. Florent BAUDE, Maître de conférences en droit public, Université de Lille

L'usage des armes (L. 435-1 CSI).

M. Marc-Antoine GRANGER, Maître de conférences en droit public, Université de Franche Comté

Dissiper les attroupements par l'usage de la force.

M. Bertrand PAUVERT, maître de conférences en droit public, Université de Haute Alsace

12h00 : Repas

13h45 : Le rôle des Armées sur le territoire national
--

Présidence : Mme Anne-Sophie TRAVERSAC, Maître de conférences en droit public, Université Paris 2 Panthéon-
Assas

Rapport introductif : *Le rôle des Armées sur le territoire national*

Mme Anne-Sophie TRAVERSAC, Maître de conférences en droit public, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Présentation des travaux de « pédagogie de projet » par les élèves-officiers

L'usage des armes par les forces armées sur le territoire national.

Magistrat lieutenant-colonel Noémie NATHAN, Adjointe au chef de la division des affaires pénales militaires,
Chef du bureau des relations extérieures et de la valorisation des compétences

L'engagement de l'Armée de terre sur le territoire national : réalités et réflexions prospectives.

Colonel François-Xavier MOREAU, Chef de la Division « Anticipation, Exploitation, Valorisation »,
Commandement (Terre) pour le Territoire National.

Forces de sécurité intérieure, autorités civiles et usage des armes des forces armées.

M. Jérôme MILLET, Sous-préfet de Lodève, docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas Paris II

16h / pause

16h15 : Quelle(s) évolution(s) pour les autres acteurs de la sécurité ?

Présidence : Professeur Olivier GOHIN, Université Panthéon-Assas Paris II

L'armement des polices municipales: du libre choix des maires à la généralisation de fait

Mme Virginie MALOCHET, Sociologue, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France ; chercheuse
associée au Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip)

L'armement de la sécurité privée : une banalisation en trompe-l'œil

Professeur Xavier LATOUR, Université de la Côte d'Azur

17h30 / Clôture

